

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

96-288 du 17 Juin 1996
DECRET N° MTFPSS/DGFP/DGCA/SAV.39.-
Portant Promotion au de l'année 1994
de certains Inspecteurs Principaux des
cadres de la catégorie A, hiérarchie I des
Douanes en tête : CASTANCU née TATHY (Marie
Louise.)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant refonte du statut
général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 54/178 du 21 Août 1959, portant statut commun du
personnel des Douanes ;
(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965, réglementant l'avance-
ment des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 74/170 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962, fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994, portant suspension des
effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un avancement, d'un
reclassement, d'une révision de situation administrative ou de toutes autres
promotions ;
(/u le décret n° 95/25 du 13 Janvier 1995, portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 95/25 du 22 Janvier 1995, portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 95/027 du 22 Janvier 1995, portant nomination des
Ministres Délégués Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 95/032 du 12 Février 1995, portant organisation
des intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 96-288 /MTFPSS/DGFP/DGCA du 17 Juin 1996.....
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1994 de
certains Inspecteurs Principaux des cadres de la catégorie A, hiérarchie I
des Douanes ;
(/u la lettre n° 1506 du 5 Octobre 1994 du Premier Ministre, Chef
du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er :- Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1994, certains Inspecteurs Principaux des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Douanes) dont les noms et prénoms suivent : Acc=Néant.

POUR LE 2^e ECHELON, INDICE 1680

- CASTANOU née TATHY (Marie Louise) pour compter du 20 Août 1994 Brazzaville
- MILONGO née NDEMBO (Laurentine) pour compter du 23 Juillet 1994 Brazzaville
- BOUMBA (Richard) pour compter du 17 Février 1994 Bolisie
- BIASSALA-BANGA (Benjamin) pour compter du 25 Octobre 1994 Dolisie
- MABIALA née NKOUKA (Agathe) pour compter du 12 Mars 1994 Brazzaville
- MBOBI (Nicolas) pour compter du 14 Septembre 1994 Brazzaville

POUR LE 3^e ECHELON, INDICE 1820

- ABIBI née ANCONDO (Marianne) pour compter du 16 Novembre 1994 Brazzaville
- MOUTONDO (Jérôme) pour compter du 08 Novembre 1994 Brazzaville
- MANFOUNDU-SIBA (Jean Gilbert) pour compter du 21 Novembre 1994 Brazzaville

POUR LE 4^e ECHELON, INDICE 1950

- AYESEA (Alphonse) pour compter du 01 Août 1994 Brazzaville
- MPAKA (Albert) pour compter du 01 Décembre 1994 Brazzaville
- LULENDO-LUA-NZAMBI (Victor) pour compter du 02 Août 1994 Brazzaville

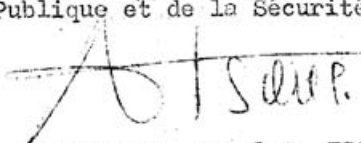
Article 2 :- Conformément aux dispositions du décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994, susvisé, cet avancement ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Article 3 :- Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera ~~révisé~~, publié au JORF ~~et communiqué~~ partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Brazzaville, le 17 Juin 1996

Le Ministre du Travail, de la Fonction
Publique et de la Sécurité Sociale,


- Professeur Anaclet TSCAMBET -

- Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO -

AMPLIATIONS :

JORC	 1
DGFP/DGCA	 4
DGB/DGCF	 4
DGD	 1
DGFP/BST	 2
INTERESSES	 12
DOSSIERS	 36
SGG/BC	 3.-

Le Ministre Délégué auprès du Ministre de
l'Economie et des Finances, Chargé du
Budget et de la Coordination des Régies,

Luc Daniel Adamo MATETA .-